



Demande cas par cas

Plan de situation & synthèse – Site: **Yzeure**

8 septembre 2026

Plan de situation

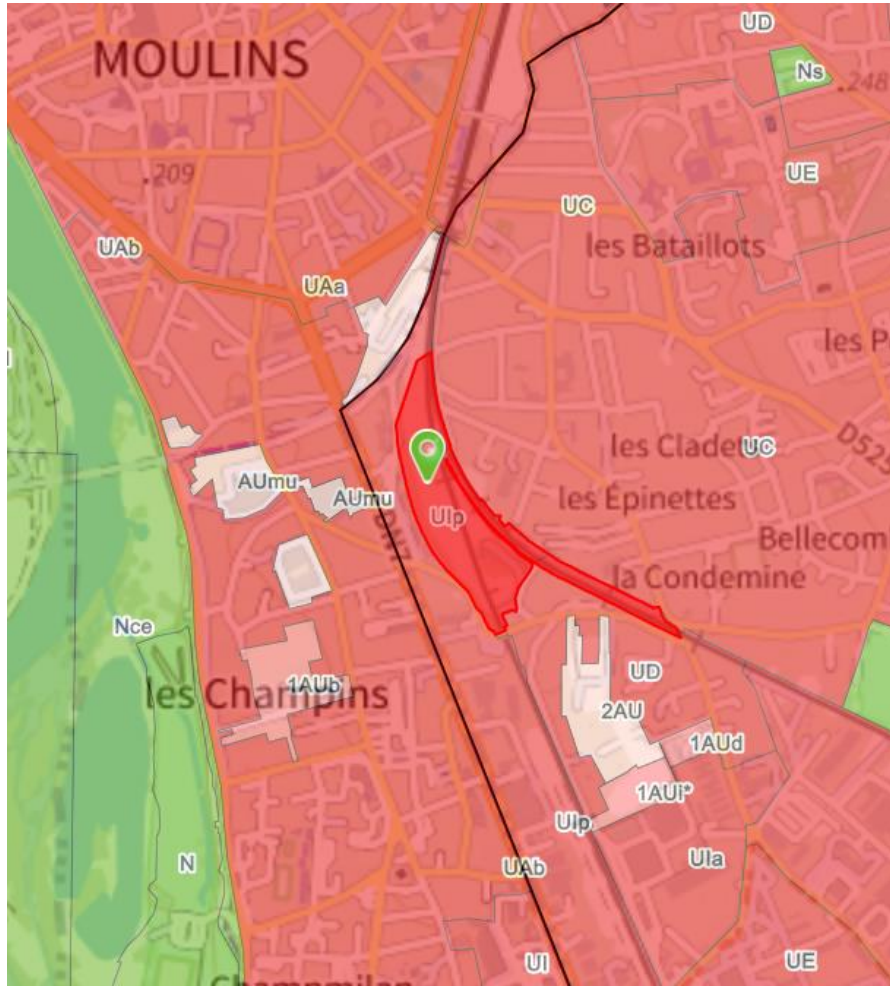
Situation du site:



Zone d'implantation du projet



PLU de la commune de YZEURE



Le PLU de la commune de YZEURE

Zone classée Uip, Zone urbaine destinée aux activités artisanales, industrielles et commerciales.

La centrale photovoltaïque ne figure pas parmi les occupations interdites (article UI 1) et l'article UI 11 autorise expressément les installations nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables.

Le projet respecte les prescriptions applicables :

- recul de 12 mètres par rapport à l'axe des voies (UI 6),
- retrait des limites séparatives (UI 7),
- CES (coefficient d'emprise au sol) maximal de 0,80 (UI 9), r
- accordement électrique en souterrain (UI 4)

>>> Le projet photovoltaïque est compatible avec le PLU de la commune de Yzeure

Analyse écologique

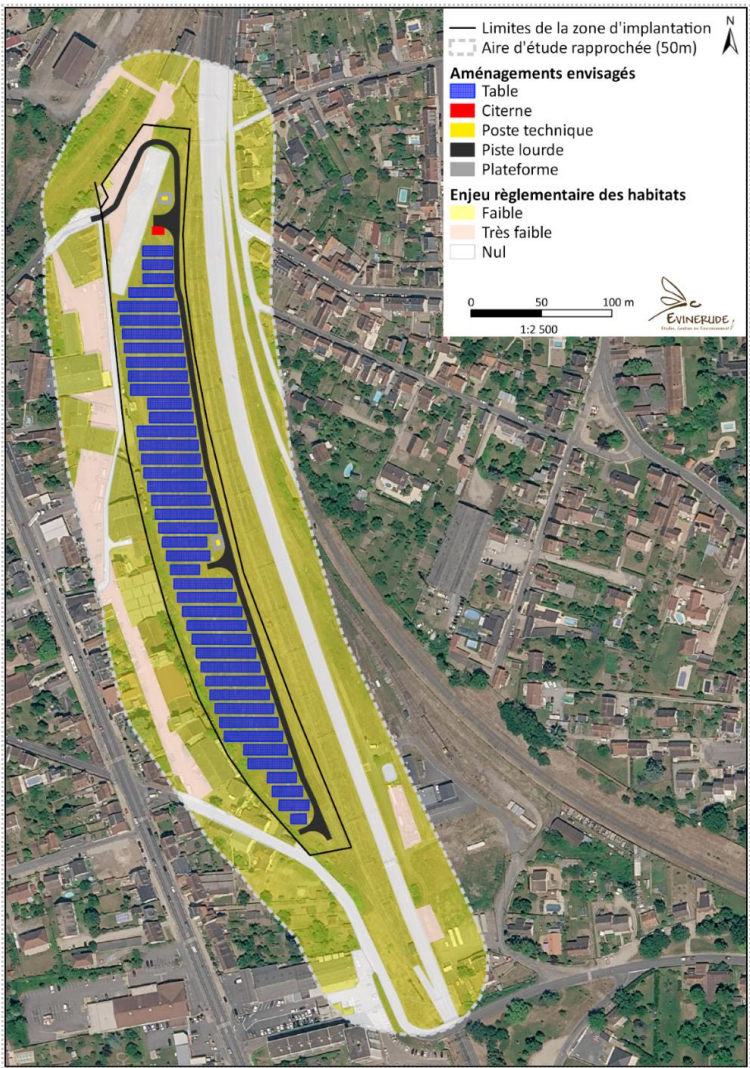


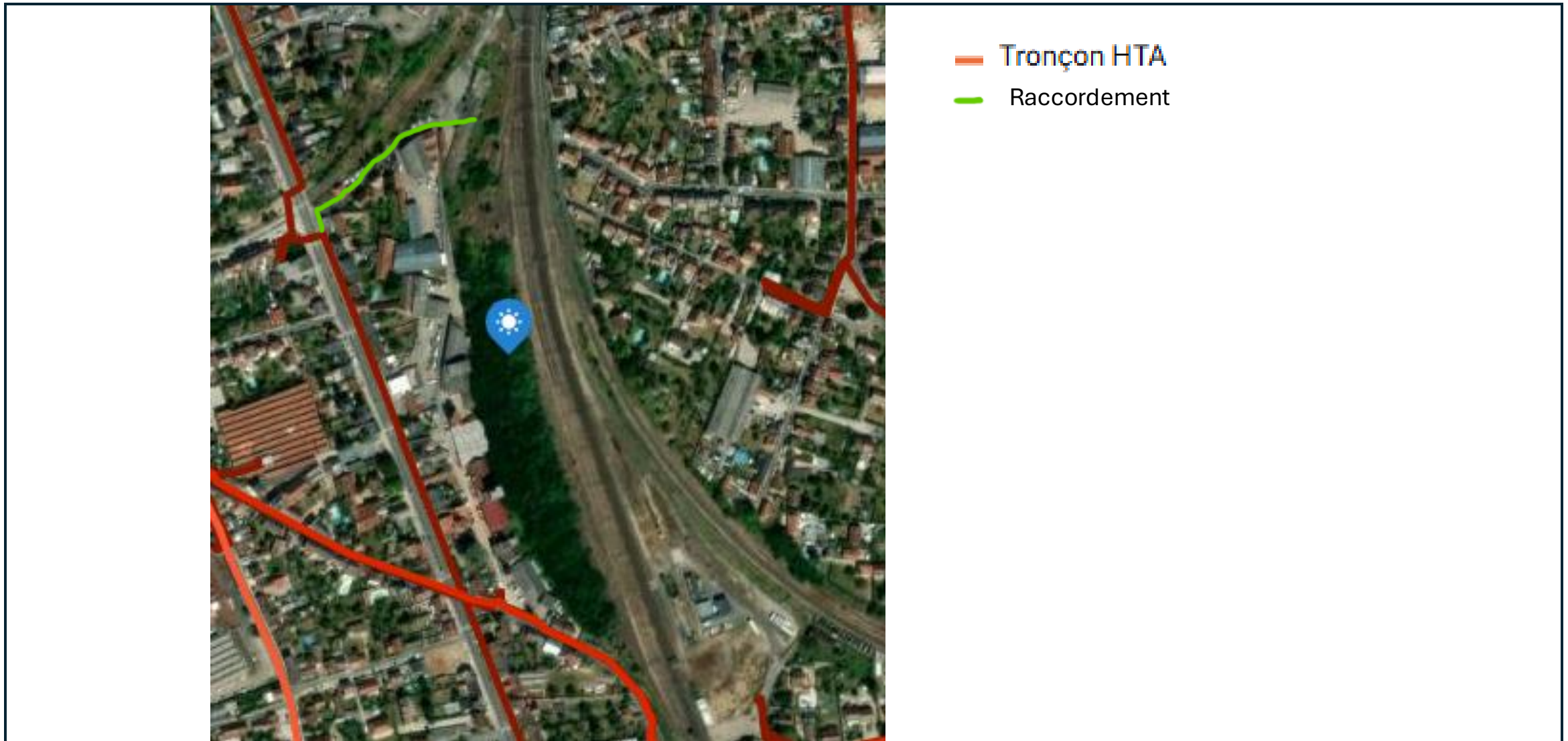
Figure 17: Enjeu sur l'emprise d'implantation du projet photovoltaïque

Centrale solaire YZEURE



LEGENDE	
	Structure PV 3V9
	Structure PV 3V27
	Voie lourde
	Zone de dégagement
	Citerne
	Poste de livraison
	Clôture
	Portail
	Aire d'aspiration
	Poste de transformation

Raccordement envisagé :



Evolution du terrain



Image satellitaire 2006-2010 (source: remonterletemps,ign,fr)



Image satellitaire aujourd'hui (source: remonterletemps,ign,fr)

Plan de situation

Photographie de la zone d'implantation :



Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Vue 1

Date: mars 2026



Vue 2

Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Date: juillet 2026



Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Vue 5

Date: juillet 2026



Vue 6